

Rapport annuel 2008

Sommaire

[Rapport de gestion présenté à l'assemblée générale mixte en date du 26 juin 2009 sur la situation financière au 31 décembre 2008 de la société et sur les comptes consolidés du groupe

[Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société (en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce) -
Exercice 2008

[Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Bricodeal S.A. - Exercice clos le 31 décembre 2008

[Comptes Sociaux au 31 décembre 2008

[Annexe aux comptes annuels de Bricodeal - Exercice 2008. Règles et méthodes comptables (Décret n° 83-1020 du 29.11.1983 - articles 7, 21, 24 début 24-1, 24-2 et 24-3)

[Bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

[Annexe au 31 décembre 2008 des comptes consolidés du groupe Bricodeal

[Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2008

[Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2008

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant page 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Jérôme TEISSEIRE
Président du Directoire

Rapport de gestion présenté à l'assemblée générale mixte en date du 26 juin 2009 sur la situation financière au 31 décembre 2008 de la société et sur les comptes consolidés du groupe

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous exposer la situation de notre Société et son activité pendant l'exercice de douze mois s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2008 et de vous présenter également notre rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008.

[1] Rapport sur la situation et l'activité de la société Bricodeal

A - Activité et résultats

I - Nous vous précisons tout d'abord qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation de nos comptes et dans les méthodes d'évaluation

Au cours de cet exercice, le montant hors taxes sur la valeur ajoutée de nos prestations s'est élevé à 1.967.583 € contre, pour l'exercice précédent correspondant à une période de même durée 2.210.203 €.

Notre chiffre d'affaires a donc diminué en cours d'exercice en valeur absolue de 242.620 €.

Le produit de nos prestations a permis de couvrir toutes nos charges et fait apparaître un résultat d'exploitation bénéficiaire de 54.922 € contre pour l'exercice précédent, un résultat bénéficiaire de 314.065 € soit une diminution en valeur absolue de 259.143 €.

Le résultat courant avant impôts, compte tenu des charges et produits financiers, est bénéficiaire de 5.259.693 € contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 6.639.509 € soit une diminution en valeur absolue de 1.379.816 €.

Le résultat net, compte tenu des impôts et des charges et produits exceptionnels est un bénéfice de 3.955.384 € contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de 6.551.777 € soit une diminution en valeur absolue de 2.596.393 €.

Ces résultats s'entendent après inscription en charges, notamment :

- d'une dotation aux amortissements sur immobilisations de 291.745 €,
- d'une dotation aux provisions pour départ à la retraite, de 4.302 €,
- d'une dotation aux provisions pour restitution d'impôts 756.498 €,
- de frais financiers pour 656.693 € contre pour l'exercice précédent des frais d'élevage à 279.692 €.

et après inscription en produits :

- des dividendes reçus de nos filiales pour 5.451.221 € contre pour l'exercice précédent, des dividendes s'élevant à 6.098.368 €.

2 - En sa qualité de holding animatrice, notre Société a continué de facturer à ses filiales l'ensemble des prestations qu'elle accomplit pour leur compte et qui sont restés stables durant l'exercice 2008.

La baisse des produits d'exploitation s'explique par la diminution des achats/ventes pour BUHAN et TEISSEIRE.

3 - Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

4 - Les principaux investissements de l'exercice ont concerné des installations générales d'agencements et aménagements divers pour 73.400 €, l'acquisition de matériel de bureau et informatique pour 6.220 € ainsi que des investissements informatiques (LAWSON) pour 175.396 €.

B - Evolution de la situation financière de la société Analyse des principaux risques

Le ratio d'endettement financier de notre société s'est apprécié sensiblement à 36,37% en 2008 contre 11,90% en 2007.

Cette augmentation s'explique par la distribution exceptionnelle de réserves que nous avons faite le 22 février 2008 pour un montant de 21.376.710 € qui a eu pour conséquence de diminuer sensiblement nos capitaux propres alors que le solde de la distribution restant dû à GERVAL augmente par ailleurs notre endettement.

C - Filiales ou sociétés contrôlées - Prise de participations

1 - Les résultats

Pendant l'exercice 2008, les résultats de l'activité de nos filiales s'expriment par les chiffres ci-après :

Secteur d'activité	C.A. HT	Résultat net
Fourniture de produits de bricolage à des revendeurs	2.273.798) e	42.997.413 e
Vente aux professionnels du bâtiment	104.268.894 e	10.286.364 e
Sociétés civiles immobilières	984.042 e	486.153 e

2 - Activité

L'acquisition ci-après relatée en début d'année 2008, de la société RANDU DISTRIBUTION qui a apporté environ 4 millions d'euros de chiffre d'affaires, a permis de stabiliser le chiffre d'affaires sur ce secteur d'activité de fournitures d'articles de bricolage.

Il faut toutefois noter une amélioration de nos marges grâce aux efforts sur les achats notamment avec l'arrivée d'un directeur des achats.

La progression de l'activité « Vente aux professionnels » est très satisfaisante en terme de chiffres d'affaires avec néanmoins une érosion des marges qui se fera encore plus sentir en 2009.

La filiale sénégalaise (BUHAN & TEISSEIRE) a été cédée le 1^{er} août 2008.

3 - Prise de participation et prise de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 alinéa 1 du Code Commerce, nous vous informons que notre société a acquis le 17 décembre 2007 avec transfert de propriété au 1^{er} janvier 2008, 100% du capital social de la société RANDU DISTRIBUTION - SAS au capital de 1.145.170 Euros ayant son siège social : 68, avenue des Frères Montgolfier - 69740 - GENAS - 350 300 026 RCS LYON.

D - Informations sociales et environnementales

Nous vous rappelons que l'article L 225-102-1 du Code de Commerce précise que le rapport annuel des sociétés cotées doit contenir des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité.

L'activité de la Société et plus généralement du Groupe n'a pas d'impact sur l'environnement.

En matière sociale, la politique décentralisée de ressources humaines de BRICODEAL, est basée sur des moyens et des principes communs.

BRICODEAL emploie au 31/12/2008, 534 personnes qui se répartissent comme suit :

- 367 hommes et 167 femmes,
- 515 CDI et 19 CDD et contrat d'apprentissage,
- 98,5% travaillent à temps plein.

L'effectif de la société BRICODEAL SA était de 10 salariés (4 cadres et 6 agents de maîtrise et techniciens) au 31/12/2008, la répartition par filiale est la suivante :

- SIDER..... 282
- BRICODEAL SOLUTIONS..... 167
- GRENIÉ 60
- RANDU DISTRIBUTION 15

Au cours de l'année 2008, le Groupe a procédé à l'embauche de 197 personnes.

Tout au long de l'exercice 2008, 180 personnes ont quitté le Groupe pour faire valoir leur droit à la retraite ou pour donner une autre orientation à leur carrière.

Il n'y a pas un recours significatif à l'intérim durant l'année 2008.

E - Renseignements relatifs a l'actionariat de la société

1 - En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous rappelons que les principaux actionnaires détenant à la date du 31/12/2008 directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix huit vingtièmes ou des dix neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote aux assemblées sont les suivants :

1°) Monsieur Louis TEISSEIRE :

- directement plus du vingtième du capital social,
- indirectement à travers sa participation dans le capital social de la société GERVAL, plus du 1/3 du capital social,
- directement plus du tiers des droits de vote aux Assemblées Générales Ordinaires en raison de l'existence d'un démembrement sur 450.000 actions et plus du dixième des droits de vote aux Assemblées Générales Extraordinaires,
- indirectement à travers sa participation dans le capital de la société GERVAL, plus du dix-neuvième vingtièmes des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire.

2°) La société GERVAL :

- plus des 2/3 du capital social,
- plus de la moitié des droits de vote aux Assemblées Générales Ordinaires en raison d'un droit de vote double attaché aux actions inscrites à son nom depuis plus de quatre ans,
- plus des 2/3 des droits de vote aux Assemblées Extraordinaires en raison de l'existence d'un démembrement sur 450.000 actions.

3°) Monsieur Jérôme TEISSEIRE :

- indirectement plus du tiers du capital,
- indirectement à travers sa participation dans le capital de la société GERVAL, plus du quart des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire et plus du tiers des droits de vote en Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous vous précisons qu'aucun nouveau seuil n'a été franchi au cours de l'année 2008.

2 - Conformément aux dispositions de l'article L 225.211 du Code de Commerce sur l'autocontrôle, nous vous informons que la Société BRICODEAL détenait au 31/12/2008, 125.010 de ses propres actions, soit 10% de son capital d'une valeur nominale de 8 €, valorisées au cours d'achat pour 5.525.550,87 €.

3 - Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, que les salariés ne détenaient au 31 décembre 2008, aucune participation dans le capital de notre société.

Votre Assemblée Générale s'est prononcée le 26 juin 2006 sur un rejet de proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 alinéa 2.

En application de l'article L 225-129-6 alinéa 2 et suite aux informations données ci-dessus, nous vous proposons de déléguer au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser, en une ou plusieurs fois, dans un délai d'un an à compter de la présente assemblée, une augmentation de capital réservée aux salariés de la société dans les conditions des articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail, d'un montant nominal de trois cent douze mille euros (312.000 €) par l'émission d'un nombre maximum de trente neuf mille (39.000) actions nouvelles de huit (8) euros de nominal chacune.

Cette décision emporterait renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions à émettre au profit des salariés auxquels l'augmentation de capital est réservée.

C'est en ce sens que vos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription et les conditions de cette autorisation.

Nous vous précisons que ce projet vous est présenté en conformité de nos obligations légales.

Toutefois, nous vous invitons à ne pas agréer le projet de résolution soumis à votre approbation, le Directoire de notre Société n'ayant pas jugé de son opportunité.

F- Les mandataires sociaux

1 - La société est dirigée par :

- Monsieur Jérôme TEISSEIRE, Président du Directoire,
- Monsieur Didier DELAVAL, membre du Directoire.

sous le contrôle de :

- Monsieur Louis TEISSEIRE, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE, Vice Président du Conseil de Surveillance,
- Madame Anne de GALZAIN, membre du Conseil de Surveillance.

[2] RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

A - Le périmètre de consolidation

Nous vous rappelons, au préalable, que sont comprises dans le périmètre de consolidation, les sociétés :

- BRICODEAL SOLUTIONS,
- SIDER,
- GRENIÉ,
- RANDU DISTRIBUTION,
- SCI GRENIÉ,
- SCI LIGNE DE L'EST,
- SCI CARNOT 78.

ainsi que la société

- SODIQUIN depuis le 1^{er} janvier 2009.

La méthode de consolidation retenue pour l'ensemble des sociétés est celle de l'intégration globale.

Les comptes consolidés ont été établis à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2008, sur une période de douze mois pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Nous vous signalons que les comptes consolidés qui vous sont présentés sont établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les interprétations IFRIC 12 et IFRIC 14 n'ont eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

En revanche, il a été tenu compte des éléments suivants :

Le 1^{er} août 2008, BRICODEAL a vendu sa filiale BUHAN & TEISSEIRE S.A. (secteur d'activité Bureautique et secteur d'activité Sénégal) ; au 31 décembre 2007, le secteur ne répondait pas aux critères d'une activité abandonnée et n'était pas classé comme détenu en vue de la vente.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie comparatifs ont donc été retraités afin de présenter cette activité séparément des activités poursuivies.

B - Les résultats

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 143.846 K€ contre pour l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 134.247 K€.

Le résultat opérationnel du groupe s'est élevé à 15.518 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat opérationnel 15.085 K€.

Le résultat opérationnel a donc augmenté de 433 K€.

Le résultat net consolidé pour l'ensemble des sociétés intégrées s'est élevé à 12.197 K€ contre pour l'exercice précédent un résultat consolidé de 8.403 K€ soit une augmentation en valeur absolue de 3.794 K€ et de 5,15% en valeur relative.

Le résultat de base par action s'élève à 10,79 €.

Le résultat de base par action des activités poursuivies s'élève à 8,45 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'aucune activité de recherche et de développement n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé par les sociétés comprises dans la consolidation.

C - Faits significatifs de l'exercice

1 - Le 1^{er} août 2008, la société BRICODEAL a cédé sa filiale sénégalaise, la société BUHAN & TEISSEIRE à des investisseurs africains.

2 - La société BRICODEAL DISTRIBUTION nouvellement dénommée BRICODEAL SOLUTIONS a absorbé la société OUTIBAT.

BRICODEAL avait acquis fin 2006 la société OUTIBAT qui exerçait une activité complémentaire à celle exercée par BRICODEAL DISTRIBUTION, OUTIBAT commercialisant du matériel d'outillages venant compléter et renforcer la gamme des produits commercialisés par BRICODEAL DISTRIBUTION.

Les actifs immobiliers d'OUTIBAT (et de la SCI LAUMA, propriétaire du terrain) situés à CAMBLANES ET MEYNAC, réalisés en décembre 2007 et le siège social de OUTIBAT transféré dans les locaux de BRICODEAL DISTRIBUTION, ont permis de regrouper l'intégralité de l'activité et du personnel OUTIBAT chez BRICODEAL DISTRIBUTION.

Les deux sociétés exerçant des activités identiques sur un lieu identique, l'existence de deux entités juridiques ne se justifiait plus.

3 - Le 17 décembre 2008, la société BRICODEAL a acquis avec effet au 1^{er} janvier 2009, la société SODIQUIN - SAS au capital de 160.000 € ayant son siège social ZA Les Placis - 35230 - BOURGBARRE - 343 735 452 RCS RENNES.

D - Analyse des principaux risques du groupe Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque sur actions.

Les informations décrites ci-dessous présentent l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale du Groupe.

1 - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales françaises du groupe vendent exclusivement à des clients situés en France. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- la grande distribution : les délais de règlement sont en général de 90 jours. Le risque de crédit est mineur ;
- les collectivités : les délais de règlements sont proches de 60 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas ;
- les artisans : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice / coût ne le justifie pas.

En ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

L'analyse des créances clients par échéance est la suivante :

Au 31/12/2008 en milliers d'euros

	Echu à + de 60 j	Echu de 30 à 60 j	Echu à - de 30 j	Non échu	TOTAL
Avances versées aux fournisseurs				4 419	4 429
Créances clients et comptes rattachés	953	587	566	23 633	25 739
Dépréciations des comptes clients	-832	-167	-15	0	- 1 015
Autres créances d'exploitation				583	583
TOTAL	120	419	551	28 646	29 737

Au 31/12/2007 en milliers d'euros

	Echu à + de 60 j	Echu de 30 à 60 j	Echu à - de 30 j	Non échu	TOTAL
Avances versées aux fournisseur				4 024	4 024
Créances clients et comptes rattachés	1 651	628	490	23 355	26 124
Dépréciations des comptes clients	- 1 584	- 453	- 226	0	- 2 263
Autres créances d'exploitation				499	499
TOTAL	67	175	264	27 878	28 384

b. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs.

Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

2 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du Groupe.

Pour assurer son financement, le Groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit. Compte tenu du niveau d'endettement du Groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les informations relatives au risque de liquidité sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2008	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/2007
Emprunts à LT contractés auprès des banques	9 244	2 107	4 674	2 463	10 254
Emprunts divers (participations des salariés bloquées)	3 283	407	2 877		3 258
Soldes créditeurs banques	3 173	3 173			2 919
Comptes-courants d'associés	6 361	6 361			2 335
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants	454	454			171
TOTAL	22 516	12 502	7 551	2 463	18 937

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- Taux fixe (en cours 31/12/2008) : 60 K€
- Taux variable (en cours 31/12/2008) : 9.223 K€

3 - Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en € ;
- le Groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4% des achats du groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place ;
- le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts.

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le Groupe a contracté l'essentiel de ses emprunts à taux variable sur la base du taux Euribor 3 mois ; le détail de ces emprunts (9.244 K€ au 31 décembre 2008) et l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1 point du taux d'intérêt sont présentés ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables.

En milliers d'euros	Capital restant du au 01/01/09	Base du taux d'intérêt variable	Incidence SI frais financiers +1%
Sider	2 036	Euribor 3 M	17
Bricodeal Distribution	1 771	Euribor 3 M	17
Grenié	122	Euribor 3 M	1
Bricodeal	3 041	Euribor 3 M	29
SCI Grenié	1 084	Euribor 3 M	10
SCI Ligne	363	Euribor 3 M	3
SCI Carnot	767	Euribor 3 M	7
TOTAL	9 184		84

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2009 issu des emprunts à taux variables (9 223 K€) représente 99.35% du total du capital restant dû par le Groupe (emprunts à taux variable+emprunts à taux fixe).

La Direction de la Société est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Les intérêts des sommes mises en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite de la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale à deux ans. Le taux pour l'année 2008 s'élève à 6.21%.

4 - Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme. L'exposition du groupe à ce risque est mineure.

D'autres risques peuvent être évoqués :

5 - Risques opérationnels

Risques liés à l'approvisionnement et à la sous-traitance

Le Groupe n'a pas de dépendance particulière à l'égard de contrats d'approvisionnements auprès des fournisseurs référencés et veille à ne pas prendre d'engagements le conduisant à dépendre d'un ou plusieurs contractants.

La Société BRICODEAL considère qu'elle ne supporte pas de risques significatifs à cet égard et que dans tous les cas, la défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs devrait rapidement être suppléée par d'autres fournisseurs déjà référencés, sans qu'il y ait d'effet direct significatif sur le Groupe.

Risques liés aux actifs d'exploitation

Le Groupe détient les actifs nécessaires à son exploitation et ne se trouve pas en situation de dépendance par rapport à d'autres sociétés.

Le Groupe a mis en place une infrastructure informatique lui permettant d'assurer la sécurité de ses systèmes d'information, principalement concentrés sur LAWSON.

Les stocks sont constitués essentiellement de produits permanents et les risques d'invendus sur ces produits font l'objet d'une provision représentant 4,88% de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2008. Le taux de rotation constaté est de l'ordre de 3,6 mois de chiffre d'affaires

6 - Risques industriels et environnementaux

Aucune des sociétés du Groupe ne réalise la fabrication des produits vendus. La Société BRICODEAL ne supporte donc pas à ce titre de risque industriel.

Les risques environnementaux sont limités :

- à la mise en conformité réglementaire des entrepôts ;
- à l'évacuation et la valorisation des déchets, conformément à la réglementation environnementale ;
- à l'entreposage des produits définis comme dangereux par la législation française en vigueur (piles, accumulateurs et batteries, pots de peinture ou produits chimiques usagés, emballages souillés, etc.).

Toutes les mesures nécessaires pour un strict respect des points énoncés ci-dessus sont en place.

La Direction Générale de chacune des sociétés, les Directeurs logistiques, en concertation avec les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) des entreprises, sont directement en charge des conséquences de l'activité du Groupe sur son environnement.

7 - Risques technologiques

De par leur nature, les métiers du Groupe ne présentent pas de risques importants de changement de technologie.

8 - Risques juridiques

La Direction Générale dispose de l'expertise et d'une documentation fournie et régulièrement mise à jour.

Elle fait appel, pour prévenir les risques de litiges, contentieux et de non-respect des législations applicables, à des Avocats et Conseils spécialisés sur toutes les opérations jugées stratégiques et sur tous les contrats spécifiques, et fait valider en amont par ceux-ci tous les contrats types qu'elle est amenée à utiliser régulièrement dans l'exercice des différentes activités du Groupe.

9 - Liens de dépendance avec d'autres sociétés

Le Groupe n'a pas de lien de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses clients. Aucun client ne représente plus de 1% du CA consolidé. Le Groupe ne présente pas non plus de dépendance majeure avec l'un ou l'autre de ses fournisseurs.

10 - Dépendance à l'égard des droits de propriété intellectuelle

Les marques exploitées par le Groupe ont été déposées en France à l'INPI.

Il s'agit des marques suivantes : CAP VERT, DHOME, EUROGAZ, FIX'PRO, EXPERT, FLUXE, FORIX, INDIGO, KITFLEX, MIMA, NEPTUNE, PVM, RACCORD, SITO'FIXE, OUTIBAT, MASTERTOOLS, PROBAT et FIXPLUS.

La société n'a pas déposé de brevet et il n'existe pas de dépendance à l'égard des brevets, de redevances, de franchises.

11 - Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure judiciaire ou d'arbitrage pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe n'a été engagée au cours des derniers 18 mois.

12 - Litiges et contentieux

Dans le cadre de ses activités normales, le Groupe est impliqué dans divers contentieux et procédures (litiges prud'homaux). La gestion des litiges et contentieux est assumée par la Direction générale en étroite liaison avec des avocats et conseils spécialisés.

La Société et ses filiales ont provisionné tout litige ou contentieux dont elles estiment qu'il est susceptible de présenter un risque, à hauteur de leur estimation de ce risque réalisée sur la base d'une analyse individuelle en collaboration avec ses conseils extérieurs.

Il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur le résultat, le patrimoine, la situation financière et l'activité de la société BRICODEAL et du Groupe.

13 - Tribunaux compétents en cas de litiges

Les Tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Nouveau Code de Procédure Civile.

E- Perspectives 2009 - Evénements importants intervenus depuis la cloture de l'exercice

- La société BRICODEAL a pris le contrôle de la SAS SODIQUIN (RENNES) le 1^{er} janvier 2009 et conforte ainsi son activité de distribution.
- Les sociétés SIDER et GRENIE vont fusionner afin de conserver qu'une seule entité juridique ; ce projet devrait être réalisé dans le courant de l'année 2010.
- Dans cette optique, la société BRICODEAL a décidé au mois de février 2009 de constituer la SCI BUZ 36 - Société Civile au capital de 210.000 Euros ayant son siège social : Centre Commercial de Bordeaux Nord - Rue Yves Glotin - 33300 BORDEAUX, (dont elle détient 92%) pour acquérir un terrain situé à BUZANÇAIS (36500) - Ilot 18 ZAC d'activités buzançais en vue de la construction d'un bâtiment logistique d'une superficie d'environ 12.000 m².
- Le rapport du Président du Conseil de Surveillance rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle mises en place par la société est joint au présent rapport.

Il va maintenant vous être donné lecture des rapports des commissaires aux comptes, notamment de leur rapport spécial sur les conventions relevant des articles L 225.86 et suivants du Code de Commerce.

Puis, nous passerons au vote des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner et vous prions d'agréer, Chers Actionnaires, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Le Directoire

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la Société (en application de l'article L 225-68 du Code de Commerce) - Exercice 2008

Chers Actionnaires,

En application de l'article L.225-68 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de BRICODEAL et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

[1] Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

La société BRICODEAL est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce ainsi qu'à toutes les dispositions légales applicables aux sociétés commerciales.

A - Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres, savoir :

- Monsieur Louis TEISSEIRE,
- Madame Anne de GALZAIN,
- Monsieur Jean-Louis d'ANGLADE.

B - Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance

L'article 21 des statuts de la Société fixe les pouvoirs du Conseil : « Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission. »

Eu égard au mode d'organisation familiale, il n'existe à ce jour ni règlement intérieur, ni comité d'audit ou d'études.

Je vous précise que les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil de Surveillance en fonction de plusieurs critères :

- la charge de travail et les responsabilités assumées par les mandataires sociaux,
- les résultats et l'activité des différentes sociétés du Groupe.

Les informations sur lesdites rémunérations sont détaillées sur le rapport de gestion.

Je vous informe en outre qu'aucun engagement autre n'est pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux et que les informations prévues par l'article L 225-100-3 du Code de Commerce sont relatées dans le rapport de gestion du Directoire.

C - Calendrier et réunions du Conseil de Surveillance

Il est tenu au minimum cinq Conseils de Surveillance par an.

- **Janvier** Examen du rapport du Directoire sur le 4^{ème} trimestre de l'année N-1.
- **Avril - Mai** Examen et arrêté des comptes et consolidés au 31 décembre - Examen des documents de gestion prévisionnelle - Préparation de l'assemblée générale annuelle des actionnaires- Examen du rapport du Directoire sur le 1^{er} trimestre de l'année N - Questions diverses.
- **Juin** Après l'Assemblée Générale, fixation des jetons de présence.
- **Juillet** Examen du rapport du Directoire sur le 2^{ème} trimestre de l'année N.
- **Octobre** Examen et arrêté des comptes au 30 juin, rapport d'activité semestriel- Examen des documents de gestion prévisionnelle- Rapport du Directoire sur le 3^{ème} trimestre de l'année N - Questions diverses.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois.

L'agenda des réunions a été le suivant :

- 14/01/2008, • 14/05/2008, • 26/06/2008,
- 25/07/2008, • 13/10/2008.

L'ordre du jour était établi par le Président.

Il était communiqué préalablement à chaque réunion et accompagné, dans la mesure du possible, des projets de documents aux membres du Conseil ainsi qu'aux commissaires aux comptes lorsqu'ils sont convoqués.

La Société dont le rôle essentiel est celui d'une Société holding, a un effectif réduit ne justifiant pas la présence d'un Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du Conseil de Surveillance s'ils souhaitent recevoir d'autres documents ou rapports pour compléter leur information.

Un procès-verbal détaillé était établi à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

[2] Limitations de pouvoirs apportées par le Conseil de Surveillance de Surveillance au Directoire

Aucune limitation de pouvoirs à l'exception de celles prévues par le Code de Commerce n'est apportée par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs de la Direction Générale.

[3] Procédures de contrôle interne mises en place par la société

3.1 - Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration et qui s'est poursuivi depuis le 1^{er} janvier 2007 avec le Conseil de Surveillance, les dirigeants et le personnel de la Société et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- l'efficacité des opérations.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur des procédures destinées à assurer le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs de la Société, la prévention et la détection des fraudes et des erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le contrôle interne a, entre autres, pour objectif de prévenir et de maîtriser les risques, tant ceux résultant de l'activité de l'entreprise que les risques d'erreurs et de fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une assurance absolue que les risques d'erreurs ou de fraudes soient totalement maîtrisés ou éliminés. La Société n'a pas appliqué les dispositions du Code de Gouvernement d'entreprises des sociétés cotées AFEP/MEDEF car elle estime qu'il n'est pas adapté à son cadre et à sa taille.

3.2 - L'organisation du contrôle interne au sein du groupe

Les principaux acteurs du Contrôle Interne sont :

- la Direction Générale,
- les Directeurs Généraux des filiales,
- les principaux cadres opérationnels réunis au sein de comités de direction constitués par filiale,
- les responsables de la comptabilité des sociétés du groupe.

Sur le plan des outils informatiques, le choix d'un ERP du marché utilisé par toutes les filiales françaises afin d'homogénéiser l'environnement informatique du groupe est de nature à renforcer la fiabilité et la sécurisation du processus de production des informations comptables et financières.

Il est en adéquation avec les principes d'évolutivité et de pérennité du système d'information.

Par ailleurs, l'externalisation des « métiers » concernant la gestion des serveurs, des procédures de sauvegardes, du plan de secours et des problèmes liés à la gestion d'un réseau Intranet diminue fortement la criticité relative aux risques physiques en cas de sinistre majeur. Le système de reporting mensuel du chiffre d'affaires et des marges réalisées par l'ensemble des sociétés du groupe permet à la Direction générale de suivre de façon continue l'évolution des performances de chaque société et de s'assurer de leur adéquation avec les objectifs qui leur ont été fixés. De même, la situation de trésorerie des filiales françaises fait l'objet d'une remontée bimensuelle à la Direction Générale. Ce reporting repose sur un système d'information intégré. Le chiffre d'affaires et les marges issus des statistiques commerciales sont régulièrement rapprochés de la comptabilité générale. Des procédures et des directives définissent les règles d'exercice des principales opérations courantes au sein du groupe. Ces procédures sont identiques pour toutes les sociétés françaises :

Progiciel intégré

L'utilisation du progiciel intégré permet un chaînage entre l'achat de la marchandise, son entrée en stock, sa vente et sa sortie du stock.

Clients

Les créances clients font l'objet d'un en-cours maximum autorisé empêchant la livraison en cas de dépassement. Des procédures de relance systématique des arriérés de créances clients sont appliquées et celles-ci font l'objet d'une revue régulière par le service comptable dans le cadre de l'évaluation du risque de non recouvrement et des provisions correspondantes.

Achats

La Direction Générale fixe la politique d'achats du groupe, les services achats étant responsables de la gestion quotidienne dans le cadre de la politique définie par la Direction Générale.

Concernant les achats autres que les marchandises, non gérés par les services achats, ceux-ci sont autorisés par les responsables de filiales dans le cadre de leur délégation de pouvoir et sous réserve du respect des objectifs qui leur ont été fixés.

Stocks

Sous la responsabilité des directeurs d'exploitation de chaque filiale, les stocks font l'objet d'un suivi informatique permanent.

Ils sont contrôlés physiquement par des inventaires qui sont réalisés selon les filiales, soit en totalité une fois par an ou de façon tournante de manière que chaque article soit contrôlé au moins une fois dans l'année.

Investissements

Les investissements sont soumis à l'approbation de la Direction Générale préalablement à tout engagement.

Opérations financières

Les procédures de rapprochement bancaire sont systématiques et exhaustives. Les autorisations de signature bancaire sont limitées à la Direction Générale et aux Directeurs de filiales conformément aux principes de séparation des fonctions.

Personnel

L'embauche des cadres est de la responsabilité de la Direction Générale. Celle des employés et agents de maîtrise des membres du Comité de Direction de chaque filiale, chaque membre gérant son équipe. Les responsables du personnel veillent à la conformité des embauches de personnel par rapport aux directives transmises par la Direction Générale et au respect des lois et des règlements.

La paie fait l'objet d'une revue mensuelle par la Direction Générale.

Suivi de la qualité

Des indicateurs permettent de suivre et d'améliorer en permanence le taux de satisfaction de la clientèle (pourcentage articles livrés par rapport aux articles commandés, respect des délais de livraison, litige avec transporteurs, qualité des emballages).

3.3 - Elaboration de l'information financière

Pour ce qui concerne l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables qui constituent le support de notre information financière, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- le respect de la réglementation comptable et la bonne application des principes sur lesquels les comptes sont établis,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé pour le groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

L'ensemble des informations comptables et financières des sociétés sont arrêtées par le Directeur Comptable de la société en charge également de l'élaboration des comptes consolidés du groupe.
Les comptes semestriels font l'objet de la part des commissaires aux comptes d'une revue limitée et les comptes annuels d'un audit. La préparation des options de clôture est effectuée en étroite coopération avec les commissaires aux comptes.

[4] Plan de progrès dans le domaine du contrôle interne

Le groupe continue de poursuivre sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de son système de contrôle interne.

Les efforts ont porté cette année plus particulièrement sur l'encours clients.

En matière informatique, l'entreprise prépare depuis 2006 la migration de son progiciel vers une nouvelle version qui devait apporter beaucoup plus de souplesse et de convivialité. Le projet aboutira en juin 2009.

La grande implication des dirigeants dans la vie quotidienne de l'entreprise permet de procéder aux corrections de procédures chaque fois qu'elles s'imposent.

[5] Modalités relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités relatives à la participation des actionnaires sont prévues à l'article 26-3 des statuts. Elles ne comportent pas de dispositions particulières.

Louis TEISSEIRE
Président du Conseil de Surveillance

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07	31/12/08
Capital en fin d'exercice	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00
Capital social	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00
Nombre d'actions ordinaires					
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
• par conversion d'obligations					
• par droit de souscription					
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 497 546,08	1 396 101,22	1 839 455,01	2 210 205,98	1 967 582,64
Résultat av. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	3 862 483,44	4 656 416,00	6 655 714,73	6 984 793,00	4 779 370,01
Impôts sur les bénéfices/Profit d'intégration fiscale	194 934,00	125 642,00	284 030,00	93 694,0	-528 418,00
Participation des salariés					
Résultat ap. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	3 479 252,63	4 321 666,74	6 159 575,53	6 551 776,66	3 955 384,47
Résultat distribué	1 325 106,00	1 875 150,00	1 000 080,00	0,00	0,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. aux amort., dépréciations et provisions	2,93	3,58	5,10	5,51	4,25
Résultat après impôts, participation, dot. aux amort., dépréciations et provisions	2,78	3,46	4,93	5,24	3,16
Dividende attribué	1,06	1,50	0,80	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés	6	6	6	6	10
Montant de la masse salariale	340 837,99	404 541,22	441 134,91	364 264,56	418 373,62
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. œuvres)	141 619,07	174 888,16	181 382,73	143 837,97	161 563,57
Capital en fin d'exercice	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00	10 000 800,00
Capital social	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00	1 250 100,00

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Bricodeal S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bricodeal S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce.

Mérignac, le 27 mai 2009
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bruges, le 27 mai 2009
SAGEC

Eric Junières
Associé

Philippe Bourdy
Associé

Comptes Sociaux au 31 décembre 2008

Bilan actif

	Brut	31/12/2008 Amort.	Net	31/12/2007 Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 348	1 270	78	108
Fonds commercial	11		11	11
Immobilisations incorporelles en cours	281		281	175
Installations tech, matériel & outil industriel	917	455	462	559
Autres immobilisations corporelles	127	97	29	46
Immobilisation corporelles en cours				
Participations	23 420		23 420	29 331
Autres immobilisations financières	5 526		5 526	
	31 629	1 822	29 808	42 909
ACTIF CIRCULANT				
Frs avances et acomptes				1
Clients et comptes rattachés	332		332	99
Autres créances	3 458		3 458	1 573
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 961		5 961	8 532
Charges constatées d'avance	141		141	38
	9 893		9 893	10 241
TOTAL GENERAL	41 522	1 822	39 701	53 151

Bilan passif

	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES	Net	Net
Capital	10 001	10 001
• Réserve légale	1 000	1 000
• Réserves réglementées		
• Autres réserves		12 106
Report à nouveau	100	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 955	6 552
	27 062	44 484
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	2 414	1 654
DETTES		
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit	3 052	2 829
Emprunt et dettes financières	6 792	2 466
Fournisseurs et comptes rattachés	195	106
Dettes fiscales et sociales	137	1 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47	17
	10 224	7 013
TOTAL GENERAL	39 701	53 151

Comptes de résultat de BRICODEAL 2008 (en K€)

	31/12/2008		31/12/2007		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 968	100,0	2 210	100,0	-242	-11,0
Ventes de marchandises	124	100,0	370	100,0	-246	-66,4
Achats de marchandises	27	22,1	280	75,6	-252	-90,2
Coût d'achat marchandises vendues	27	22,1	280	75,6	-252	-90,2
MARGE COMMERCIALE	97	77,9	90	24,4	7	7,3
Production vendue	1 843	93,7	1 840	83,3	3	0,2
Production de l'exercice	1 843	93,7	1 840	83,3	3	0,2
Achats de matières premières et autres appro.	2	0,1	2	0,1	1	32,9
Autres achats et charges externes	919	46,7	680	30,8	240	35,2
Consommations	921	46,8	681	30,8	240	35,2
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	1 019	51,8	1 249	56,5	-230	-18,4
Subventions d'exploitation			1	0,0	-1	-100,0
Impôts et taxes	54	2,7	51	2,3	3	5,1
Rémunérations	418	21,3	364	16,5	54	14,9
Charges sociales	162	8,2	144	6,5	18	12,3
Charges de personnel	580	29,5	508	23,0	72	14,1
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	385	19,6	690	31,2	-305	-44,2
Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges	10	0,5	7	0,3	3	38,8
Dotations aux amort. sur immobilisations	292	14,8	338	15,3	-47	-13,8
Dotations aux prov. pour risques et charges	4	0,2	1	0,1	3	191,9
Autres charges d'exploitation	44	2,2	44	2,0	0	0,0
Autres charges et produits	330	16,8	377	17,0	-47	-12,3
RESULTAT D'EXPLOITATION	55	2,8	314	14,2	-259	-82,5
Produits des participations	5 451	277,1	6 098	275,9	-647	-10,6
Autres intérêts et produits assimilés	128	6,5	228	10,3	-100	-43,9
Autres produits financiers	282	14,3	292	13,2	-10	-3,4
Reprise sur amortissement et provision pour risque financier		0,0		0,0		
Produits financiers	5 861	297,9	6 619	299,5	-757	-11,4
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	657	33,4	280	12,7	377	134,8
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		13	0,6	-13	-100,0	
Charges financières	657	33,4	293	13,3	364	124,0
RESULTAT FINANCIER	5 205	264,5	6 325	286,2	-1 121	-17,7
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	5 260	267,3	6 640	300,4	-1 380	-20,8
Produits exceptionnels sur opé. de gestion	4 874	247,7	111	5,0	4 762	4 278,8
Produits exceptionnels sur opé. en capital						
Autres produits exceptionnels						
Reprise sur amort et prov exceptionnel						
Produits exceptionnels	4 874	247,7	111	5,0	4 762	4 278,8
Charges exceptionnelles sur opé. de gestion	6 706	340,8	105	4,8	6 601	6 266,6
Charges exceptionnelles sur opé. en capital						
Charges exceptionnelles	6 706	340,8	105	4,8	6 601	6 266,6
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 833	-95,2	6	0,3	-1 839	-30 840,1
Impôts sur les bénéfices	-528	-26,9	93	4,2	-621	-668,0
TOTAL DES PRODUITS	12 712	646,1	8 948	404,8	3 764	42,1
TOTAL DES CHARGES	8 757	445,1	2 396	108,4	6 361	265,5
RESULTAT NET	3 955	201,0	6 552	296,4	- 2 596	-39,6

Annexe aux comptes annuels de Bricodeal - Exercice 2008

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29.11.1983 – articles 7, 21, 24 début 24-1, 24-2 et 24-3)

Annexe au bilan et au compte de resultat

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 39 701 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 3 955 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/08.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

[1] Faits significatifs de l'exercice

Néant.

[2] Immobilisations incorporelles

Les frais de logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans

[3] Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	5 ans

[4] Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les provisions pour dépréciation des titres de participation sont déterminées, s'il y a lieu, pour chaque participation prise individuellement, par différence entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en combinant les méthodes d'évaluation reposant sur :

- l'approche patrimoniale (actif net réévalué),
- l'approche de rendement (capacité de l'entreprise à générer des profits pour l'avenir).

[5] Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

[6] Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La Société comptabilise une provision pour indemnités de départ à la retraite.

Au 31 décembre 2008, cette provision est calculée en application de la recommandation n° 2003-R.01 du CNC (méthode des unités de crédit projetées).

Hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements :

Taux d'actualisation :	5,50%
Pourcentage d'augmentation des salaires :	2%
Taux d'inflation :	2%

En conséquence, il a été constaté à la clôture de l'exercice une dotation nette d'un montant de 1 K€ pour porter la provision à 15 K€.

[7] Intégration fiscale

Dans le cadre de l'intégration fiscale qui regroupe les Société suivantes :

- BRICODEAL (Société mère),
- BRICODEAL DISTRIBUTION,
- GRENE,
- RANDU,
- SIDER.

Chaque Société a été imposée aux taux en vigueur au 31 décembre 2008 sur son propre résultat fiscal.

Le profit d'impôt résultant de l'intégration fiscale a été enregistré dans les comptes de la société mère. Toutefois, le profit résultant du déficit des Sociétés BRICODEAL DISTRIBUTION et RANDU ont fait l'objet d'une provision pour restitution d'impôt dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui prévoit la restitution de l'impôt de la société déficitaire, sur l'exercice au cours duquel elle redeviendra bénéficiaire.

Le profit d'impôt s'analyse de la façon suivante :

Profit lié à la reprise de la quote part de charges sur distribution de dividendes	83
Perte lié à l'abattement de 763 K€ (contribution sociale)	31
Profit lié au déficit de RANDU	207
Profit lié au déficit de BRICODEAL DISTRIBUTION	549
Profit lié au déficit de BRICODEAL SA	414
	1 284
Provision pour restitution d'impôt	-756
Profit d'impôt en K€	528

[8] Charges et produits financiers concernant les entreprises liées (hors dividendes) en KÄ

Dans le cadre d'un convention de fusion des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe, les charges financières sont intégralement enregistrées dans les comptes de la société mère et refacturées aux filiales en fonction de leur utilisation du crédit de trésorerie mis à leur disposition, dans les proportions ci-après :

SIDER	8
GRENE	1
BRICODEAL DISTRIBUTION	254
RANDU	19
	282

[9] Actions propres

Suivant autorisation de l'Assemblée Générale, la Société détient certaines actions propres, achetées sur le marché financier ainsi qu'à la Sté GERVAL.

La société détient au 31 décembre 2008 , 125.010 actions valorisées au cours d'achat pour un montant total de 5.526 KÄ.

[10] Droit individuel à la formation

Le nombre d'heures global pour tous les salariés au 31/12/08 s'élève à 606 heures.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations Réévaluations Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets	1 279	69		1 348
Fonds commercial	11			11
En-cours	175	106		281
	1 465	175		1 640
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outill.industriel	844	73		917
Matériel de transport	63			63
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57	6		63
	964	80		1 044
Immobilisations financières				
Autres participations	29 331		5 911	23 420
Autres titres immobilisés	5 526			5 526
Prêts et autres participations financières	7 154		7 154	
	42 011		13 065	28 946
TOTAL GENERAL	44 439	255	13 065	31 629

Amortissements

Immobilisations amortissables	Valeur en début d'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Diminutions Sorties	Valeur en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 171	99			1 270
Installations techniques, matériel et outill.industriel	284	170			455
Matériel de transport	32	16			48
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43	7			50
TOTAL	1 530	292			1 822

Provisions inscrites au bilan

Reprise exercice	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotations de	Diminution : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pensions et obligations similaires	11	4		15
Autres provisions pour risques et charges	1 642	756		2 399
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
TOTAL	1 654	761		2 414

Fonds commercial

Eléments constitutifs	Montant des reçus en apport
Apport suite à la fusion avec la SARL MAISON LOUIS TEISSEIRE le 1 ^{er} janvier 2001	11
TOTAL	11

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Caution solidaire de BRICODEAL en garantie des emprunts contractés par :	
• BRICODEAL DISTRIBUTION	1 771
• GRENIE	122
• SIDER	
• SCI LIGNE DE L'EST	363
• SCI CARNOT	767
• SCI GRENIE	55
TOTAL	5 113

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Contribution de solidarité	4
Provision départ en retraite	15
Frais acquisition titres de participation	
TOTAL	19

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	0
Agents de maîtrise et techniciens	6	0
TOTAL	12	0

Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Etranger	Total
Prestations de services	10	10	
Ventes de marchandises	124	1	125
Produits des activités annexes	1 833	1 833	
TOTAL	1 957	11	1 968

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	5 260	82	5 177
Résultat exceptionnel	-1 833	-611	-1 222
Résultat comptable	3 427	-528	3 955

Bilan consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

ACTIF (en millier d'euros)	Note	31/12/08	31/12/2007
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	1	1 954	3 684
Autres immobilisations incorporelles	1	1 816	494
Immobilisations corporelles	2	14 733	15 361
Actifs financiers		4	4
Autres actifs non-courants	3	83	7 189
Actifs d'impôts différés	12		1 273
Total des actifs non courants		18 590	28 005
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4	27 206	26 648
Clients et autres débiteurs	5	29 737	28 384
Autres actifs courants	6	3 677	2 217
Créance d'impôt		639	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	13 043	13 978
Total des actifs courants		74 301	71 236
TOTAL DES ACTIFS		92 891	99 241

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	31/12/08	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		10 001	10 001
Réserves		27 961	41 000
Résultat de l'exercice		12 135	8 346
Total de la part du groupe		50 097	59 346
Intérêts minoritaires		176	165
Total des capitaux propres		50 273	59 511
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	9	10 013	10 783
Passifs d'impôts différés	12	217	
Provisions	8	691	805
Autres passifs non courants		105	109
		11 026	11 696
PASSIFS COURANTS			
Provisions	8	974	1 139
Fournisseurs et autres créditeurs	10	11 699	11 480
Emprunts à court terme	9	6 777	2 466
Emprunts et dettes financières (part courante)	9	5 726	5 687
Dettes d'impôt exigible			1 469
Autres passifs courants	11	6 417	5 792
		31 593	28 034
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		92 891	99 241

Résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2008

En milliers d'euros	Note	31/12/08	31/12/2007 retraité
Chiffre d'affaires		143 846	134 247
Autres produits de l'activité		1 308	1 195
Achats consommés		-89 709	-83 014
Charges de personnel	13	-22 610	-21 413
Charges externes	14	-13 044	-11 763
Impôts et taxes		-1 862	-1 737
Dotations aux amortissements	1&2	-2 404	-2 153
Résultat opérationnel courant		15 525	15 362
Autres produits	15	530	317
Autres charges	15	-537	-594
Résultat opérationnel		15 518	15 085
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	16	205	377
Coût de l'endettement financier brut	16	-1 186	-823
Coût de l'endettement financier net		-981	-446
Autres produits financiers	17	39	62
Autres charges financiers	17	-38	-8
Résultat avant impôt		14 538	14 693
Charge d'impôt	18	-4 966	-5 055
Résultat après impôt des activités poursuivies		9 572	9 638
Résultat net des activités cédées	19	2 625	-1 235
Résultat net		12 197	8 403
Part du groupe		12 135	8 346
Intérêts minoritaires		62	57
Résultat de base par action (en ¤)		10,79	7,42
Résultat dilué par action (en ¤)		10,79	7,42
Résultat de base par action des activités poursuivies (en ¤)		8,45	8,52
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en ¤)		8,45	8,52

Etat des variations de capitaux propres consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

En milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2007	10 001	35 648	6 274	51 923	153	52 076
Distributions de dividendes		-900		-900	-42	-942
Affectation en réserves		6 274	-6 274	0		0
Résultat de la période		0	8 346	8 346	57	8 403
Incidence des réévaluations						
Acquisition de titres en autocontrôle		-10		-10		-10
Changements de méthodes comptables						
Autres variations		-12		-12	-3	-15
Solde au 31 décembre 2007	10 001	41 000	8 346	59 346	165	59 511
Solde au 1er janvier 2008	10 001	41 000	8 346	59 346	165	59 511
Distributions de dividendes		-21 377		-21 377	-47	-21 424
Affectation en réserves		8 346	-8 346	0		0
Résultat de la période	0	0	12 135	12 135	63	12 198
Autres variations		-8		-8	-5	-13
Solde au 31 décembre 2008	10 001	27 961	12 135	50 096	176	50 273

Tableau des flux de trésorerie consolidé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

En milliers d'euros	Note	31/12/08	31/12/2007 retraité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat après impôt des activités poursuivies		9 572	9 638
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations incorporelles	1	626	366
Amortissements des immobilisations corporelles	2	1 777	1 787
Coût de l'endettement financier net	16	981	446
Badwill passé en résultat	15	-385	
(Plus)/Moins values de cession d'immobilisations (net d'impôt)	15	-3	29
Charges d'impôt totale	18	4 966	5 055
		17 535	17 321
Variation des créances clients et autres débiteurs		-870	-1 846
Variation des stocks		-567	-2 167
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs		-352	353
Variation des provisions	8	190	147
		15 935	13 808
Intérêts payés		-902	-694
Impôt sur le résultat payé		-6 930	-3 378
Trésorerie nette liées aux activités opérationnelles		8 103	9 736
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Produits de cession d'immobilisations	15	9	586
Produits de cession d'une activité (nets de la trésorerie cédée)	19	3 823	
Intérêts reçus	3&16	359	224
Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise)	1	-506	
Acquisition d'immobilisations	1&2&10	-1 502	-1 656
Acquisition d'actifs financiers	3	1	-6 892
Trésorerie nette liées aux activités d'investissement		2 184	-7 738
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		-9 633	-900
Dividendes payés aux actionnaires minoritaires des sociétés intégrées		-47	-42
Rachat d'actions propres			-10
Encaissements liés aux nouveaux emprunts			
Remboursement d'emprunt		-1 703	-1 839
Trésorerie nette liée aux activités de financement		-11 383	-2 791
Trésorerie nette provenant des activités cédées		-94	-158
Diminution nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		-1 096	-793
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		11 059	12 010
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	7	9 869	11 059

Annexe au 31 décembre 2008 des comptes consolidés du groupe Bricodeal

[1] Principales méthodes comptables

BRICODEAL SA (« la Société ») est une entreprise qui est domiciliée en France.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été arrêtés le 31 mars 2009 par le Directoire et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 23 juin 2009.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

1.1 - Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les interprétations suivantes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, n'ont eu aucun impact sur les financiers consolidés :

- IFRIC 12 «Accords de concession de services»
- IFRIC 14 «IAS 19 - Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction». De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2008, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice 2008:
- IFRS 8 «Secteurs opérationnels» qui introduit l'«approche de la direction» pour établir l'information sectorielle, applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IAS 23 révisée «Coûts d'emprunt», applicable à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- IFRIC 13 «Programmes de fidélisation des clients», applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

À l'exception d'IFRIC 13, dont les impacts éventuels n'ont à ce stade pas été estimés, la Direction n'attend pas d'impact significatif sur les états financiers du fait de l'adoption de ces normes et interprétations.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers.

La préparation des états financiers consolidés nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- les calculs des pertes de valeur sur les actifs,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies à partir de l'expérience passée et d'autres informations disponibles lors de leur établissement, notamment celles liées à la crise économique et financière.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celle-ci sont également affectées par le changement.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités consolidées.

1.2 - Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRICODEAL S.A. et de ses filiales (« le Groupe ») au 31 décembre 2008.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période que la société mère en utilisant les mêmes méthodes et principes comptables. Des ajustements en consolidation sont éventuellement pratiqués pour harmoniser l'ensemble des méthodes et principes comptables du groupe.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les soldes bilanciaux, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés en totalité lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant que goodwill.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises que BRICODEAL S.A. contrôle de manière exclusive par détention de la majorité des droits de vote.

BRICODEAL S.A. ne détient aucune participation dans une entreprise associée ou une coentreprise.

1.3 - Monnaie étrangère

La monnaie fonctionnelle et de présentation de BRICODEAL S.A. et de ses filiales est l'euro, à l'exception de la société BUHAN & TEISSEIRE S.A. dont les comptes sont établis en francs CFA (sortie du périmètre de consolidation le 1^{er} août 2008).

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant des cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1.4 - Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe, l'estimation initiale, le cas échéant, des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et sont amortis séparément.

Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions 15 - 20 ans
- Installations techniques, Matériel et Outillage 5 - 10 ans
- Agencements divers 5 - 10 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 - 5 ans

1.5 - Immobilisations incorporelles

Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1^{er} janvier 2004, le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe, essentiellement des logiciels, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les dépenses portant sur un goodwill ou des marques générées en interne sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Coûts ultérieurs

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant.

Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour le goodwill, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture.

Le groupe ne possède pas d'autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Logiciels 1 - 3 ans
- Relation Clients 5 ans

1.6 - Instruments financiers

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créiteurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés, pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit dans les notes annexes les concernant.

Un instrument financier est comptabilisé si le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels du Groupe de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers arrivent à expiration ou si le Groupe transfère l'actif financier à une autre partie sans en conserver le contrôle ou la quasi-totalité des risques et avantages. Les achats et les ventes « normalisés » d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les passifs financiers sont décomptabilisés si les obligations du Groupe spécifiées au contrat arrivent à expiration ou ont été éteintes ou annulées.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

Les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant que placement à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers composé ou dérivé.

1.7 - Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

1.8 - Créances clients

Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Elles font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des risques de recouvrement auxquels elles sont susceptibles de donner lieu, une dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

1.9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds en caisse et les placements à court terme ayant une échéance initiale généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition et présentent un risque négligeable de variation de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie mais sont présentés au bilan en autres passifs financiers courants.

1.10 - Dépréciation

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

La valeur recouvrable de ces actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendant, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que des pertes de valeurs comptabilisées antérieurement ont diminué ou n'existent plus.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à l'échéance et des créances comptabilisées au coût amorti, est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale).

1.11 - Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

1.12 - Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.13 - Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe.

Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.
Tous les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2008	2007
* Taux d'actualisation :	5,50%	5,48%
* Taux d'inflation :	2,00%	2,00%
* Taux de croissance des salaires :	2,00%	2,00%
* Turn over	Propre à chaque filiale	

1.14 - Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.15 - Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.16 - Produits

Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Prestations de services

Les prestations de publicité facturées par le Groupe sont comptabilisées en « Autres produits de l'activité »

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

1.17 - Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

Les contrats de location utilisés par le Groupe concernent essentiellement les véhicules.

Ils portent sur une durée maximale de 24 mois sans transfert de propriété à leur terme. En application de la norme IAS 17, ils ont été considérés comme des contrats de location simple.

Eléments financiers

Les éléments financiers comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes et les profits et pertes de change qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

1.18 - Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale du goodwill, la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.19 - Le résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours la période, minoré des actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

1.20 - Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

(I) Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

(II) Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimés qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles correspond à la valeur d'utilité qui repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

(III) Stock et en-cours

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

(IV) Clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs est estimée sur la base de la valeur des flux de trésorerie futurs, actualisée au taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

(V) Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture.

1.21 - Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque sur actions.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil de Surveillance de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers est sous la responsabilité de la fonction financière et de la Direction générale du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture et de gestion des risques financiers relèvent de la Direction générale du Groupe.

A - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des placements et prêts.

a. Clients et autres débiteurs

Les filiales françaises du groupe vendent exclusivement à des clients situés en France et la filiale Sénégalaise réalise des ventes locales. L'analyse du risque de crédit est adaptée à la typologie des clients, que l'on peut résumer de la manière suivante :

- la grande distribution : les délais de règlement sont en général de 90 jours. Le risque de crédit est mineur ;
- les collectivités : les délais de règlements sont proches de 60 jours. Il n'existe pas de risque de crédit sur les collectivités publiques. En ce qui concerne les collectivités privées, une analyse est menée au cas par cas ;
- les artisans : les délais de règlement sont en moyenne à 30 jours. Le risque de crédit est faible compte tenu de l'éclatement du risque sur un très grand nombre de clients d'une part et de la procédure de gestion des encours d'autre part. En effet, le niveau d'encours par client est très faible, décidé pour tout nouveau client après analyse du dossier et consultation d'un organisme de notation puis revu annuellement. Dans ce contexte, le groupe a choisi de ne pas souscrire d'assurance crédit car le ratio bénéfice / coût ne le justifie pas.

En ce qui concerne l'évaluation des provisions pour dépréciation, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

L'analyse des créances clients par échéance est présentée en note 5).

b. Placements

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit en investissant la trésorerie disponible uniquement sur des instruments financiers liquides et peu risqués de type SICAV et FCP monétaires, en choisissant des établissements bancaires de premier plan et en évitant des niveaux de concentration excessifs.

Dans ce contexte, la Direction ne s'attend pas à ce qu'une contrepartie fasse défaut.

B - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La gestion de trésorerie à court terme est assurée par la direction opérationnelle des filiales, lesquelles disposent en général de lignes de crédit bancaire à court terme.

Toute opération de financement à moyen ou long terme est autorisée et supervisée par la Direction générale du Groupe. Pour assurer son financement, le Groupe a recours à des emprunts et lignes de crédit auprès des établissements de crédit.

Compte tenu du niveau d'endettement du Groupe et de l'absence de clauses de covenants bancaire, le risque de liquidité est estimé faible.

Les informations relatives au risque de liquidité figurent dans la note 9).

C - Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

a. Risque de change

Le Groupe est très peu exposé au risque de change :

- la totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en €,
- le Groupe effectue quelques achats à l'étranger en USD ; ces achats représentent moins de 4% des achats du groupe. Par conséquent, aucune couverture n'a été à ce stade mise en place ;
- le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur ses emprunts ou prêts.

Compte tenu de ces éléments, l'exposition au risque de change est minime.

b. Risque de taux

Le Groupe a contracté l'essentiel de ses emprunts à taux variable sur la base du taux Euribor 3 mois ; le détail de ces emprunts (9.244 K€ au 31 décembre 2008) et l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1 point du taux d'intérêt sont présentés en note 9).

D - Risque sur actions

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme. L'exposition du groupe à ce risque est mineure.

E - Gestion du capital

La politique du Groupe en matière de gestion du capital consiste à maintenir une base de capital solide afin notamment de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe est peu endetté ; le ratio d'endettement net sur fonds propres évolue comme suit :

En milliers d'Euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Endettement net	9 018	4 788
Capitaux propres	50 273	59 511
Ratio d'endettement	17.94%	8.05%

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

1.22 - Evénements post-clôture

Acquisition de la société SODIQUIN à BOURGBARRE (35) finalisée en janvier 2009.

L'activité principale est la distribution d'articles de quincaillerie. Le Chiffre d'affaires 2008 de cette société s'est élevé à 5 674 K€.

1.23 - Comparabilité des comptes

Le 1^{er} août 2008, le Groupe a vendu sa filiale BUHAN & TEISSEIRE S.A. (secteur d'activité Bureautique et secteur d'activité Sénégal) ; au 31 décembre 2007, le secteur ne répondait pas aux critères d'une activité abandonnée et n'était pas classé comme détenu en vue de la vente.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie comparatifs ont été retraités afin de présenter cette activité séparément des activités poursuivies.

[2] Périmètre et méthode de consolidation

Au 31 décembre 2008, le périmètre de consolidation est le suivant :

	Pourcentage d'intérêt direct	Pourcentage de contrôle	Siège social
S.A. BRICODEAL – Sté mère			Bordeaux (33)
S.A.S. BRICODEAL DISTRIBUTION	99,82%	99,82%	Bordeaux (33)
S.A.S. GRENIE	99,93%	99,93%	Bègles (33)
S.A.S. SIDER	99,70%	99,70%	Villenave d'Ornon (33)
S.C.I. GRENIE	98,00%	98,00%	Bordeaux (33)
S.C.I. LIGNE DE L'EST	90,00%	90,00%	Villeurbanne (69)
S.C.I. CARNOT	99,98%	99,98%	Bordeaux (33)
S.A.S. RANDU	100,00%	100,00%	Génas (69)

La société mère BRICODEAL S.A. a cédé le contrôle de BUHAN & TEISSEIRE S.A. (Sénégal) le 1^{er} août 2008.

Une fusion absorption a été réalisée entre BRICODEAL DISTRIBUTION S.A.S. et OUTIBAT S.A.S. le 3 octobre 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008.

31 décembre 2007 (en Keuros)

	Bureautique	Electricité	Plomberie	Quincaillerie	Jardin	Immobilier	Structure	Total
Produits d'exploitation		6 487	77 676	39 766	10 659	0	854	135 442
Achats consommés		-3 976	-47 608	-24 372	-6 533	0	-525	-83 014
Charges d'amortissement		-89	-1 066	-546	-146	-294	-12	-2 153
Résultat opérationnel		694	8 313	4 256	1 140	586	96	15 085
Résultat financier	-1 235	-14	-113	-86	-22	-154	-3	-1 627
Impôt sur les résultats		-242	-2 899	-1 484	-398	0	-32	-5 055
Intérêts minoritaires		1	16	7	2	31	0	57
Résultat net part du groupe	-1 235	437	5 285	2 679	718	401	61	8 346
Acquisition d'immobilisations	9	82	977	501	134	0	10	1 713
Stock	942	1 232	14 742	7 547	2 023	0	162	26 648
Actif courant	646	2 404	22 783	15 447	3 950	-959	316	44 587
Actif non courant non affecté								26 293
Total Actif								99 241
Passif courant	481	1 117	13 365	8 265	1 834	2 825	147	28 034
Passif non courant non affecté								71 207
Total Passif								99 241

[5] Parties liées et rémunération des dirigeants

BRICODEAL S.A. est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participations. Elle est la société tête de groupe du groupe BRICODEAL qui comprend 7 sociétés filiales françaises.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe (essentiellement management fees, loyers et quelques transactions commerciales) sont éliminées.

Le capital de BRICODEAL S.A. est détenu à 81.18% par la société civile Gerval et à 8,25% par Louis Teisseire, Président du Conseil de Surveillance de BRICODEAL S.A.

Les transactions avec ces parties liées sont les suivantes :

- Le prêt de 7.000 K€ accordé par BRICODEAL S.A. à la société Gerval en 2007 a été remboursé suite à la distribution exceptionnelle de dividendes réalisée au mois de mars 2008.

Au 31 décembre 2008, le compte courant créditeur de la société Gerval s'élève à 4.529 K€ (correspond au solde de dividendes à verser).

- Un compte courant créditeur rémunéré de Monsieur Louis Teisseire dans les comptes de BRICODEAL S.A., dont le montant créditeur s'élève à 1.806 K€ au 31 décembre 2008 (2.335 K€ au 31 décembre 2007).

Rémunération des principaux dirigeants :

Le montant des rémunérations allouées en 2008 aux dirigeants sous forme de rémunérations et de jetons de présence s'est élevé respectivement aux sommes de 368 K€ et 36 K€.

Il n'existe pas de rémunération variable ni d'engagements contractés en faveur des dirigeants.

[6] Notes sur les postes du bilan

Note 1 - Goodwill et Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/06	Acquisitions	Cessions	Transferts	Variation périmètre	31/12/07
Autres immob. incorp.	1 794	96	17	27		1 900
Goodwill	3 752				-68	3 684
En-Cours		96		78		175
Total Valeur brute	5 547	192	17	105	-68	5 759
Amort. Autres immos. Incorp.	1 225	366	11			1 581
Total amortissement cumulé	1 225	366	11			1 581
Total valeur nette comptable	4 321	-174	7	105	-68	4 178
En milliers d'euros	31/12/07	Acquisitions	Cessions	Transferts	Variation périmètre	31/12/08
Autres immob. incorp.	1 900	110	98	1 730	-47	3 596
Goodwill	3 684			-1 730		1 954
En-Cours	175	106				281
Total Valeur brute	5 759	217	98		-47	5 831
Amort. Autres immos. Incorp.	1 581	626	98		-48	2 061
Total amortissement cumulé	1 581	626	98		-48	2 061
Total valeur nette comptable	4 178	-409			1	3 770

Les goodwill sont affectés par activité comme suivant :

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Electricité	106	200
Plomberie	1 120	2 113
Quincaillerie	574	1 082
Jardin	154	290
Total	1 954	3 684

Les tests de dépréciation des goodwill n'ont pas mis en évidence de perte de valeur.

En 2008, le goodwill issu de la société OUTIBAT a été affecté en immobilisation incorporelle (Relation Clients) amortissable sur 5 ans.

Le 02/01/2008, le Groupe a acquis 100% du capital de la société RANDU, distributeur de quincaillerie et bricolage exerçant en France. L'actif net acquis et le goodwill sont détaillés ci-après :

En milliers d'euros	
Prix d'acquisition	795
Coûts directs liés à l'acquisition	50
Total du prix d'acquisition	845
Juste valeur actifs et passifs identifiables acquis	1 230
Goodwill négatif	-385

Le goodwill négatif d'un montant de 385 K€ généré lors de l'acquisition a été intégralement comptabilisé en résultat opérationnel (Autres produits).

La trésorerie effectivement décaissée à l'occasion de cette acquisition est détaillée ci-après :

En milliers d'euros	
Prix d'acquisition	795
Coûts directs liés à l'acquisition	50
Total du prix d'acquisition	845
Trésorerie acquise	339
Sortie de trésorerie nette	506

Note 2 - Immobilisations corporelles

	31/12/06	Acquisitions	Variat° Périmètre	Cessions	Transferts	31/12/07
Terrains	3 170	0	-70	0		3 100
Constructions - Agencements	19 811	917		648	75	20 154
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 315	51		139		2 226
Autres immo. corporelles	3 847	491		451	-4	3 883
En Cours	177	62	0		-177	62
Total Valeurs brutes	29 318	1 521	-70	1 238	-105	29 425
Amort. Constructions	9 450	1 117		174		10 393
Amort. Inst. Tech.	1 354	306		138		1 522
Amort. Autres immo.	1 935	541		327		2 149
Total Amortissements cumulés	12 739	1 964	0	639	0	14 064
Total valeur nette comptable	16 579	-443	-70	599	-105	15 361
	31/12/07	Acquisitions	Variat° Périmètre	Cessions	Transferts	31/12/08
Terrains	3 100	33	0	0		3 133
Constructions - Agencements	20 154	222	-1 222	436	62	18 781
Inst. tech. - Mat. et outill.	2 226	395	53	152		2 522
Autres immo. corporelles	3 883	237	-444	173		3 504
En Cours	62	656	0		-62	656
Total Valeurs brutes	29 425	1 544	-1 612	761	0	28 596
Amort. Constructions	10 393	1 007	-902	435		10 063
Amort. Inst. Tech.	1 522	303	-191	148		1 486
Amort. Autres immo.	2 149	467	-131	171		2 314
Total Amortissements cumulés	14 064	1 777	-1 224	754	0	13 863
Total valeur nette comptable	15 361	-234	-388	6	0	14 733

Note 3 - Autres actifs non-courants

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Prêts	11	7 000
Intérêts courus sur prêts	0	154
Dépôts et cautionnements	73	35
Total	83	7 189

Note 4 - Stocks

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Stocks de marchandises	28 602	28 624
Dépréciation	-1 396	-1 976
Total	27 206	26 648

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Au 31/12/2008 en milliers d'euros	Echu à plus De 60 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu à moins de 30 jours	Non échu	Total
Avances versées aux fournisseurs				4 429	4 429
Créances clients et comptes rattachés	953	587	566	23 633	25 739
Dépréciations des comptes clients	-832	-167	-15	0	-1 015
Autres créances d'exploitation				583	583
TOTAL	120	419	551	28 646	29 737
Au 31/12/2007 en milliers d'euros	Echu à plus De 60 jours	Echu de 30 à 60 jours	Echu à moins de 30 jours	Non échu	Total
Avances versées aux fournisseurs				4 024	4 024
Créances clients et comptes rattachés	1 651	628	490	23 355	26 124
Dépréciations des comptes clients	-1 584	-453	-226	0	-2 263
Autres créances d'exploitation				499	499
TOTAL	67	175	264	27 878	28 384

Note 6 - Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Avances versées au personnel	8	16
Avances versées aux organismes sociaux	45	9
Etat autres créances	438	433
Charges constatées d'avance	1 641	1 630
Créance sur cession Filiale	1 545	129
Total	3 677	2 217

Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Avances versées au personnel	8	16
Avances versées aux organismes sociaux	45	9
Etat autres créances	438	433
Charges constatées d'avance	1 641	1 630
Créance sur cession Filiale	1 545	129
Total	3 677	2 217

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le tableau des Flux de Trésorerie

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Découverts bancaires	-3 173	-2 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 043	13 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	9 869	11 059

Note 8 – Provisions

En milliers d'euros	31/12/07	Variation périmètre	DOTATIONS	REPRISES		31/12/08
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Litiges (1)	1 139	-350	226	13	28	974
Indemnités départ retraite	805	-119	141	20	115	691
TOTAUX	1 944	-469	367	33	143	1 665

(1) Risques prud'homaux et risques clients-fournisseurs.

Le tableau ci-dessous, présente la réconciliation des engagements pour indemnités de départ à la retraite au bilan en début et fin de période et détaille la variation de l'exercice.

En milliers d'euros	31/12/07	Variation périmètre	Coût des services rendus	Coût financier	Variations actuarielles	Variation Entrée/Sortie	31/12/08
BRICODEAL	11		1	1	0	2	15
BRICODEAL DISTR.	201		12	10	16	-61	178
SIDER	361		29	20	3	-24	389
GRENIE	65		7	3	-13	-2	60
RANDU		48	3	3	2	-8	48
BUHAN ET TEISSEIRE	167	-167					0
TOTAL	805	-119	52	37	8	-93	690

Tableau récapitulatif des engagements d'indemnités de départ à la retraite pour les 5 derniers exercices :

Exercice clos	Engagement provisionné (en milliers d'euros)
31/12/2008	691
31/12/2007	805
31/12/2006	888
31/12/2005	803
31/12/2004	814

Note 9 - Emprunts et Dettes financières

En milliers d'euros	31/12/08	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	31/12/07
Emprunts à LT contractés auprès des banques	9 244	2 107	4 674	2 463	10 254
Emprunts diverses (Participations des salariés bloquées)	3 283	407	2 877		3 258
Soldes créditeurs banques	3 173	3 173			2 919
Comptes-courants d'associés	6 361	6 361			2 335
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants	454	454			171
Total	22 516	12 502	7 551	2 463	18 937

Les emprunts auprès des établissements de crédit, comptabilisés en dettes, s'analysent de la façon suivante :

- taux fixe (en cours 31/12/2008) : 60 KÄ,
- taux variable (en cours 31/12/2008) : 9.223 KÄ.

Le tableau ci-dessous présente l'impact sur les frais financiers d'une variation de 1% des taux d'intérêts variables :

En milliers d'euros	Capital restant dû AU 01/01/09	Base du taux d'intérêt variable	Incidence si frais financiers +1%
SIDER	2 036	EURIBOR 3 M	17
BRICODEAL DISTRIBUTION	1 771	EURIBOR 3 M	17
GRENIE	122	EURIBOR 3 M	1
BRICODEAL	3 041	EURIBOR 3 M	29
SCI GRENIE	1 084	EURIBOR 3 M	10
SCI LIGNE	363	EURIBOR 3 M	3
SCI CARNOT	767	EURIBOR 3 M	7
Total	9 184		84

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2009 issu des emprunts à taux variables (9 223 KÄ) représente 99.35% du total du capital restant dû par le Groupe (emprunts à taux variable+emprunts à taux fixe).

La Direction de la Société est chargée du suivi du risque de taux et est seule habilitée à mettre en place des concours financiers.

Les intérêts des sommes mise en compte courant par un associé sont déductibles dans la limite de la moyenne annuelle des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit pour des prêts à taux variable aux entreprises d'une durée initiale à deux ans. Le taux pour l'année 2008 s'élève à 6.21%.

Les facilités de caisse accordées par les organismes bancaires sont contractuellement facturées au taux EURIBOR + marge.

Note 10 - Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Avances reçus des clients	446	394
Dettes fournisseurs	9 821	9 734
Dettes fournisseurs d'immobilisations	306	47
Autres dettes	1 126	1 306
Total	11 699	11 480

Note 11 - Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Rémunérations dues au personnel	2 590	2 276
Dettes envers les organismes sociaux	1 512	1 498
Dettes fiscales	2 315	2 000
Produits constatés d'avance	0	18
Total	6 417	5 792

Note 12 – Impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/07	Variation périmètre	Résultat	31/12/08
Impôt actif sur différences temporaires	835	- 116	55	774
Impôt actif sur déficits fiscal reportable	1 266	- 1 266		
Impôt passif	- 828	7	- 170	- 991
Total	1 273	- 1 375	- 115	- 217

[7] Notes sur les postes de compte de résultat

Note 13 - Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Personnel intérimaire	51	150
Salaires et traitements	15 636	14 586
Charges sociales	5 651	5 547
Participation des salariés	1 272	1 130
Total	22 610	21 413

Note 14 - Charges externes

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Transports sur ventes	5 595	4 956
Publicité	1 414	1 370
Frais de déplacements	1 051	1 048
Locations	1 028	764
Entretien	945	751
Télécommunication	733	775
Honoraires	424	229
Sous traitance	351	368
Assurances	310	278
Provision liée au programme de fidélisation client	176	373
Documentation	77	65
Divers	941	785
Total	13 044	11 763

Note 15 - Autres produits et charges

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Produits de gestion	69	44
Reprise de Badwill	385	0
Reprise de provisions sur créances (part non utilisée)	49	56
Plus value de cessions des immobilisations	3	
Autres produits	24	217
Total autres produits	530	317
Dépréciations clients et pertes irrécouvrables	-486	-486
Moins value de cessions des immobilisations		-29
Autres charges	-51	-79
Total autres charges	-537	-594

Note 16 - Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Revenus des Prêts	66	154
Revenus des Titres de Placement	139	224
Intérêts	-1 186	-824
Total	-981	-446

Note 17 - Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Gains de change	13	19
Autres produits Financiers	27	43
Coût financier relatif à la provision pour indemnités de départ à la retraite	-37	0
Pertes de change	-1	-8
Total	1	54

Note 18 - Charge d'impôt

La répartition de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
Impôt courant	4 052	4 689
Contribution sociale 3,3%	141	124
Impôts différés	772	242
Total	4 965	5 055

La réconciliation de la charge d'impôt s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	2008	2007
Résultat net des activités poursuivies :	9 572	9 638
Charge d'impôt consolidée	4 966	5 055
Résultat consolidé avant impôt :	14 538	14 963
Taux théorique:	34,43%	34,43%
Charge fiscale théorique	5 005	5 059
Ecart à expliquer :	(39)	(4)
Différences permanentes	31	49
Incidence contribution sociale	(24)	(25)
Reprise de badwill	(133)	
Incidence des dotations aux amortissements sans effet d'impôt	134	15
Autres	(47)	(44)
Ecart expliqué	(39)	(5)
Taux effectif d'impôt	34.16%	33.78%

Note 19 - Cession d'activités

Le résultat issu de la cession des activités BUHAN & TEISSEIRE réalisée en 2008 comprend le résultat de cession et le résultat de l'année, qui ne sont pas détaillés pour des raisons de confidentialité.

[8] Instruments financiers

Valeur comptable des instruments financiers par catégorie (en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat (bilan)	1	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Prêts et créances	34 136	37 790
Actifs financiers disponibles à la vente	4	4
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti	22 062	18 766
Pertes et profits nets par catégorie d'instrument financier (en milliers d'euros)	31/12/08	31/12/07
Actif (passif) financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Prêts et créances	66	154
Passifs financiers évalués au coût amorti	1 186	824

La juste valeur de ces actifs et passifs correspond à la valeur comptable.

[9] Autres renseignements

A - Capital social

Le capital s'élève à 10.000.800 Euros. Il se compose de 1.250.100 actions de 8 Euros.

L'article 10 des Statuts précise qu'un droit de vote double bénéficie à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire.

Il sera proposé par l'assemblée générale du 23 juin 2009 de ne verser aucun dividende.

Le nombre total d'options en cours est de 0 au 31 décembre 2008 et était de 0 au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008, le cours de l'action était de 57.80 Euros.

Au 31 décembre 2008, la société détenait 125.010 actions propres.

B - Engagements hors bilan

Paiements minimaux futurs à effectuer au titre des contrats de location simple non résiliables :

En milliers d'euros	31/12/08	31/12/07
A moins d'un an	660	587
De deux à cinq ans	481	198
A plus de cinq ans		
Total	1 140	785

Garanties financières données :

Les garanties financières présentées ci-après concernent :

- des engagements de caution réactualisés de la société mère BRICODEAL SA auprès d'établissements financiers portant sur les emprunts contractés par les filiales,
- des nantissements d'actions de filiales donnés en garantie aux établissements financiers par des emprunts contractés pour BRICODEAL SA :
 - 88090 actions de RANDU SAS,
 - 2500 actions de BRICODEAL SOLUTIONS SAS.

En milliers d'euros	Cautions et avals réactualisés par la société mère
SOCIETE GENERALE	82
BPSO	3 775
NATEXIS	1 257
Total	5 113

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1] Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

[2] Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3] Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Mérignac, le 27 mai 2009
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bruges, le 27 mai 2009
SAGEC

Eric Junières
Associé

Philippe Bourdy
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bricodeal S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

[1] Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

[2] Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Comme indiqué dans les notes 1.7 et 1.8 aux comptes consolidés, votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks et des créances clients.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de ces provisions s'est fondée sur une prise de connaissance et des tests de la procédure suivie par la société et une revue des données et hypothèses retenues par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

[3] Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Mérignac, le 27 mai 2009 Bruges, le 27 mai 2009

KPMG Audit SAGEC
Département de KPMG S.A.

Eric Junières
Associé

Philippe Bourdy
Associé

BRICODEAL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Au capital de 10.000.800 €

Siège Social : Rue Yves GLOTIN - Centre Commercial de BORDEAUX NORD 33300 BORDEAUX
383 862 042 R.C.S. BORDEAUX - Tél. : 05 57 19 11 11 • Fax : 05 57 19 11 12